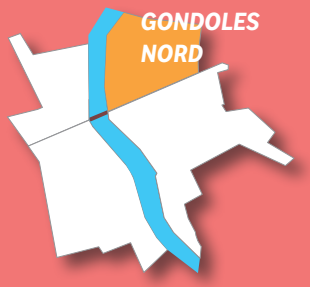
Conseil de quartier



COMPTE-RENDU

Conseil du 10 septembre 2026



Élue de quartier Gondoles Nord :
Bénédicte Hache

Le conseil de quartier s'est tenu le **jeudi 10 septembre 2026** à partir de 19h. 25 personnes ont signé la feuille de présence. Les référents-habitants, **MM. Leguy, Pires, Kalay et Mme Do**, sont joignables à l'adresse mail : ***quartier.gondolesnord@gmail.com.***

RÉPONSES AUX DEMANDES

Voirie :

- École Wallon : le rétrécissement de la rue devant l'école Wallon pose des problématique de circulation car accidentogène. Les habitants préconisent de rouvrir la route pour laisser passer les voitures.

Réponse : cette demande ne peut être retenue en raison de la proximité de l'école. En effet, cette réouverture risquerait d'accentuer les difficultés de circulation et d'engendrer davantage d'embouteillages dans le secteur.

- Avenue Charcot :

--> Les habitants souhaitent que l'avenue soit en sens unique car actuellement, les conducteurs sont obligés de faire marche arrière pour permettre le passage des voitures.
Réponse : cela n'est pas possible en raison des travaux présents dans cette rue.

--> Lors des travaux, les places de stationnement ne permettent pas aux voitures d'être entièrement sur la place. Est-ce qu'il est possible de mieux délimiter les places pour que les voitures ne se garent pas sur le trottoir ?

Réponse : des travaux de délimitation des places, qui reviendraient à ajouter de la peinture sur la chaussée, ne sont pas prévus.

- Rue Defforge : stationnement bilatéral mal indiqué : vive demande des habitants concernant un marquage ou une signalisation renforcée.
Réponse : le service va recommander des panneaux.

- Rue du Nord : problème de stationnement. Est-ce qu'il est possible d'autoriser le stationnement sur toute la zone ?

Réponse : le service va étudier cette demande.

- Easy park : y-a-t-il des tickets pour accès PMR ?

Réponse : la carte de stationnement PMR en cours de validité suffit pour bénéficier de la gratuité sur les places payantes, sans ticket à prendre à l'horodateur. Elle doit être visible derrière le pare-brise pour les agents de contrôle. Cette gratuité ne s'applique pas au stationnement gênant ou très gênant (trottoirs, passages piétons, etc.).

- Rue Salvetat : les fils de réseaux télécoms sont suspendus dans le vide. Est-il possible de les cacher ?
Réponse : la demande a été remontée. Il s'agit d'une compétence intercommunale.

Sécurité :

- Caméras Joliot Curie et Alfred Lebidon : la caméra verbalise-t-elle les voitures mal stationnées ?
Réponse : la Police municipale (PM) oriente ce travail plutôt sur les axes sensibles (Anatole France, Rouget de Lisle, Avenue Gambetta, Victor Hugo...).

Cadre de vie :

- Installation d'une zone de work out dans le quartier
Réponse : projet en cours avec le service Cadre de Vie

- **Rue Charcot :** sur le début de la rue, la plantation des arbustes et vivaces sur les nouveaux trottoirs n'est apparemment pas achevée.
Réponse : la plantation est désormais terminée. La canicule historique de cet été a provoqué des pertes dans la végétation. Des replantations seront effectuées à l'automne.

- Rue Labbé : caniveaux non nettoyés depuis de nombreuses années.
Réponse : une opération de nettoyage des caniveaux va être programmée avec un suivi en entretien par la suite.

- Manque de bancs dans le quartier : les habitants déplorent le manque de bancs dans le quartier.
Réponse : si les bancs sont un mobilier utile, ils n'en constituent pas moins des points de regroupement susceptibles d'engendrer des nuisances pour les riverains du quartier.
Le service Cadre de vie propose de constituer un groupe de travail de 3 à 4 habitants afin de recueillir les besoins et d'identifier des emplacements adaptés, limitant les nuisances et permettant l'installation de bancs tout en garantissant une circulation piétonne conforme aux normes.

- **Parc Interdépartemental des Sports :** les habitants souhaitent vivement la réouverture des city stades, de préférence dédiés au basket, afin de permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive gratuite ou à moindre coût, en complément des activités payantes proposées dans le parc.
Réponse : un échange a eu lieu avec les élus sur des éléments de faisabilité mais le projet évoqué porte sur un work out ou un parcours de santé et non un city stade.
À noter que le quartier comporte un city stade ouvert au public et gratuit au square Brossolette. Une clarification de la demande serait à apporter sur la nature des équipements recherchés (city stade ou work out, en intérieur ou extérieur) avant d'avancer sur une étude.

Pour les questions concernant le Parc Interdépartemental des Sports, veuillez vous adresser à l'adresse suivante : ***administration@parc-parisvaldemarne.fr***

- Nuisances sonores au Parc Interdépartemental des Sports : les nuisances sonores ont repris à la suite des activités estivales.

Solutions apportées :

--> Travail avec le service Communication pour avoir un panneau supplémentaire à l'entrée du parc, à la suite de la demande de la part des habitants d'un renforcement de la signalétique.

--> Pour les nuisances dues à des rassemblements sauvages, le parc n'est pas informé à l'avance de ces rassemblements sauvages» et possède un champ d'action très limité. Si des rassemblements sont observés, bien contacter les agents du parc.

- Parc Interdépartemental des Sports :

--> Volonté de mettre un panneau lumineux à l'entrée du parc car sombre en hiver.

Réponse : depuis 2022, des dispositifs photovoltaïques sont présents tout autour du bassin d'eau, la pose de lampadaire n'est donc pas envisagée.

--> Sur Google, il n'est pas inscrit que le parking privé des habitants n'est pas utilisable pour les personnes qui viennent faire de l'accrobranche. Quelle solution ?

Réponse : demande réalisée par le Directeur du Parc

--> Le terrain consacré à l'entraînement urbain au sein du parc de ski nautique a été démantelé et retiré. Il convient de vérifier que l'espace est correctement remis en état et que la signalisation est mise à jour.

Réponse : l'équipement a été enlevé car vandalisé. Il a été reconstruit à la plaine Sud.

Informations complémentaires suite à la réunion :

- La mairie va rédiger un courrier dans le but de repeindre l'inscription « parking privé » au sol

Commerces :

- Boucherie Buffard : fermeture au mois d'août. Quel commerce remplacera la boucherie ?

Réponse : la Ville a décidé d'exercer son droit de préemption afin de préserver cette boucherie traditionnelle, véritable commerce emblématique du quartier et élément essentiel de la vie locale. Cette opération repose sur l'acquisition des murs, avec un portage assuré par la Métropole, et la mise en location des fonds. Ce dispositif constitue la seule solution permettant de garantir la continuité de l'activité et de maintenir ce commerce de proximité.

Communication :

- 36 rue Joliot Curie : le bulletin de la Ville n'est pas distribué.

NOUVELLES DEMANDES

Voirie :

- Avenue Charcot : la vitesse est toujours aussi excessive et devient de plus en plus dangereuse. Possibilité de mettre des « gendarmes couchés » à chaque carrefour afin de faire ralentir les véhicules et d'éviter les accidents, notamment au niveau des priorités à droite dans cette rue ?

- Rue du docteur Charcot : est-il possible d'avoir une rue en sens unique ?

- Est-il possible d'envisager un stationnement résidentiel dans ce quartier ?

- Impasse des Mésanges : possibilité de créer des places de stationnement dans l'impasse ?

Urbanisme :

- Que va devenir le garage Opel de la Ville ? Et qu'en est-il de la boulangerie située à l'angle des rues Victor Hugo et Bernard Palissy ?

- Parc Interdépartemental des Sports : être vigilant concernant les barbecues organisés par les associations, notamment en raison de l'utilisation de bouteilles de gaz, dont l'usage est en principe interdit.

Cadre de vie/propreté :

- **Quais de Seine :** les habitants se demandent qui de la Ville ou du département a la charge du nettoyage des quais de Seine. Il y a une présence importante de rongeurs.

- Moustiques : la Ville pourrait-elle expérimenter des dispositifs novateurs contre les moustiques compte tenu de l'ampleur du fléau ? Les habitants proposent le lâcher de mâles stériles ou expérimenter des bornes pour les aspirer aux abords des écoles.

- Square Moloïse/Quai pompadour : serait-il possible d'installer une boîte à livres au niveau du square Moloïse ou en contrebas quai Pompadour ?

- Quais Voltaire/Pompadour : peut-on replanter des arbres sur ces quais pour remplacer ceux abattus ces dernières années ? Il s'agit de la seule protection acoustique contre les nuisances des trains pour tous les logements situés face aux voies ferrées, sachant que la Seine amplifie le bruit.

- Square Pierre Brossolette : manque important de bancs

- **Choisy meubles :** les habitants ont constaté la présence de nombreux pigeons dans les auvents de la façade. Cela entraine de nombreuses déjections. Un manque de nettoyage aux abords de ce commerce (rue Victor Hugo) est également déploré.

- Avenue de Lugo : des gravats sont entassés depuis plusieurs mois le long de l'avenue de Lugo sur le trottoir, en face d'Artelia. Est-il envisagé de les évacuer ?

- Dans le quartier, serait-il possible d'installer des bacs collectifs de compost ?

Sécurité :

- Le café « Le Bouquet » engendre de nombreuses incivilités et des faits d'insalubrité.
- Globalement le quai Pompadour est délaissé et les nuisances diverses liées aux incivilités continuent (beuveries, déchets, musique à fond...).

Le conseil de quartier se termine à 21h30.